

COURRIER DE ROANNE

HEBDOMADAIRE, POLITIQUE, INDÉPENDANT

ABONNEMENTS : Un an, 10 fr. — Six mois, 5 fr. 50 c.
INSERTIONS : Réclames, la ligne 25 c. — Annonces, la ligne, 45 c.

RÉDACTEUR EN CHEF : E. CRITOT

BUREAUX : Impasse de la Sous-préfecture,
ouverts de 9 à 11 heures du matin, et de 3 à 5 heures du soir.

Les annonces judiciaires et légales seront insérées en 1870, pour le département de la Loire, dans les cinq journaux suivants : le *Mémorial de la Loire*, le *Journal de Montbrison*, le *Courrier de Roanne*, le *Journal de Roanne* et l'*Echo Roannais*.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser au rédacteur en chef
Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Roanne, le 27 août 1870.

BULLETIN POLITIQUE

Les nouvelles de la guerre se réduisent à rien ou presque rien pour deux raisons dont on ne saurait méconnaître la valeur. D'une part il est expressément interdit aux journaux de donner des renseignements sur la position ou les mouvements de nos troupes; d'autre part le ministère lui-même ne fait rien connaître de notre situation à la Chambre, dans la crainte de compromettre le succès d'un plan dont le maréchal Bazaine poursuit l'exécution.

On a été obligé, cette semaine, de se contenter de quelques dépêches isolées relatives à nos places fortes investies par l'armée prussienne.

Il paraît que Phalsbourg, Toul et Strasbourg s'honorent par une résistance très-énergique. Cela ne nous étonne pas; ce dont nous avons été surpris c'est de voir Nancy pris par 4 Prussiens et Châlons, à ce que l'on prétend, par cinq. Il est vraiment incompréhensible que des fusils n'aient pas été distribués à discrétion dans les départements menacés d'une invasion prochaine. Sans doute des villes qui ne sont pas protégées par des fortifications ne sont pas capables d'une longue résistance; mais quand il n'y aurait eu une garde nationale sur pied que pour arrêter l'audace des éclaireurs et nécessiter le mouvement d'un corps d'armée, on aurait obtenu un effet très-utile. Si nous ne savons même pas arrêter les éclaireurs ennemis et si deux, trois, quatre hommes peuvent s'aventurer ainsi dans un chef-lieu de département pour étudier le pays, nous n'avons plus un seul avantage à combattre sur notre territoire, nous n'en avons que les inconvénients.

C'est véritablement démoralisant d'assister à un pareil désarroi! Du reste, quand on voit quel est l'esprit d'une partie de la population, on se demande avec anxiété si une grande victoire ne va pas bientôt ramener le calme et le bon sens dans tout le pays; car nous sommes menacés de tous les excès de sauvagerie que peuvent enfanter la rage et la folie de la peur.

Au Corps législatif, le gouvernement a déposé un projet de loi qui n'est pas de nature à faire tomber cette exaltation inquiétante que nous signalons.

En voici le texte :
Art. 1^{er}. Sont appelés sous les drapeaux :
1^o Tous les hommes mariés ou non, âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans, qui ont servi dans la réserve.

2^o Tous les officiers âgés de moins de soixante ans jusqu'au grade de colonel inclusivement.

3^o Tous les généraux valides jusqu'à l'âge de 70 ans.

Art. 2. Ces forces seront immédiatement organisées.

Art. 3. La présente loi sera exécutoire à partir de sa promulgation.

FEUILLETON DU COURRIER DE ROANNE.

LE SECRET DE L'ORPHELINE

NOUVELLE.

Ce fut M. Dassier qui entra; il venait chercher sa femme, qu'il avait cru d'abord remontée dans ses appartements. Lorsqu'il eut appris qu'elle était restée pour rendre service à Mme Desmay, il se mit également à ses ordres avec une rondeur qui fit presque oublier au colonel les dures paroles qu'il avait dites dans la soirée. C'était pourtant à n'importe quel autre étranger dans cette délicate affaire, le colonel remerciait M. Dassier de ses efforts sans les accepter, lorsque Mme Dassier, que Mme Desmay était allée délivrer, entra au salon.

— Quelle terrible soirée! s'écria l'ami, empressée de propager le secret dont elle était dépositaire, et que j'ai souffert toute seule dans cette chambre!

— Madame, dit Mme Desmay, ce n'est pas là ce que vous m'avez promis.

— Je vous ai promis le silence, répondit la confidente avec emphase, mais pas envers mon mari. On ne pourra pas cacher un pareil événement dans la maison. Il suffit d'un mot échappé aux domestiques pour ébruiter la disparition de Mlle Gabrielle.

— Quoi! Mlle Gabrielle serait partie... enlevée peut-être! s'écria M. Dassier d'un ton de compassion blessante.

— Votre imagination va trop loin, Monsieur, dit gravement le colonel. Il est vrai que Gabrielle a quitté seule l'appartement contre toutes ses habitudes, mais rien ne prouve ce que vous avancez légèrement. Il se passe ici un fait inexplicable, mais, qui, par cela même qu'il est inexplicable, ne doit pas être interprété dans le plus mauvais sens.

— Que comptez-vous donc faire? demanda M. Dassier.

— Attendez, Monsieur, dit Mlle Gabrielle n'est pas, mais pendant ce temps, si Mlle Gabrielle n'est pas capable de la défendre au besoin, peut-être courrez-vous quelque danger; car, enfin, elle est sortie à dix heures et demies; minuit moins un quart. Le quartier est isolé... la Seine est proche.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, ce projet de loi n'est pas encore voté; on présume qu'il rencontrera peu de résistance.

Le but de cette nouvelle levée serait, dit-on, d'organiser une puissante armée de réserve que l'on placerait derrière la Loire et qui ferait un suprême effort pour sauver le pays. Cette armée s'adjoindrait les bataillons de garde mobile en voie de formation. Ce n'est là, bien entendu, qu'un *on dit*.

En tous cas cette mesure qui va livrer à la misère et au désespoir des milliers de familles est tellement grave, qu'il faut bien considérer notre situation comme pleine de périls. Le maréchal Mac-Mahon a abandonné le camp de Châlons pour se porter aux environs de Reims; entre Paris et l'armée du prince royal de Prusse, il n'y a plus, croyons-nous, qu'une garde nationale qui défendra les fortifications de la capitale. Que de désastres en peu de jours! Les cultivateurs arrivent de toutes parts, se mettre à l'abri derrière les remparts et amènent des vivres à cette immense population menacée de connaître les douleurs et la gêne d'un siège.

Un comité de défense s'occupe activement de mettre Paris en état de faire une courageuse et longue résistance. La gauche voulait faire entrer dans ce comité, quelques membres élus par la Chambre; mais il y a en ce moment dans les moindres incidents une violence et un ton d'aigreur qui empêchent toute discussion. La majorité a peur on ne sait pourquoi, de la gauche; la gauche a peur des Prussiens; on ne s'entend pas du tout.

Et les Prussiens avancent toujours!
Et la population n'a point d'armes, on ne ne lui en donne qu'avec une extrême défiance et une lenteur désespérante.

Em. CRITOT.

Irréflexion et défiance.

Malgré tous les ménagements que l'on doit à un gouvernement qui procède par état de siège, nous ne pouvons dissimuler aux représentants du pouvoir qu'ils semblent avoir pris pour devise : *Irréflexion et défiance*.

Si l'on ne fait pas un pas en avant sans préalablement regarder à droite, à gauche et en arrière, la France succombera au milieu de ses préparatifs.

Examinons les faits :
La garde nationale mobile est convoquée; les bataillons sont formés.

Quelles étaient les premières mesures à prendre?
Assurer à ces nouveaux soldats 1^o des vivres; 2^o des armes; 3^o des officiers instruits.

Sur le premier point, nous ne savons au juste où en sont maintenant les choses; mais ce que l'on sait fort bien, c'est que jusqu'à présent, le service des approvisionnements a été très-défectueux. Que le ministère de la guerre ait fort à

faire, qu'il ne puisse faire face à tous les dangers et répondre à toutes les questions, nous le voulons bien. Mais qu' alors la hiérarchie et la routine administratives convaincus d'impuissance s'effacent humblement et que l'on fasse appel aux pouvoirs locaux.

Un avis préfectoral nous informe que provisoirement chaque garde nationale aura 1 franc par jour; j'aimerais mieux qu'on assurât à chaque soldat une nourriture quotidienne convenable et qu'on supprimât la solde.

Quant aux armes, où en sommes-nous? Les mobiles des départements seront-ils comme ceux de Paris, condamnés à apprendre le maniement du fusil avec un bâton, ou des soldats appelés à se servir du chassepot ou du fusil à tabatière, n'auront-ils entre les mains qu'un fusil à pierre, relique de 1830? Il faut pourtant savoir si, oui ou non, au premier signal la France peut être armée, et si la garde mobile est convoquée pour un effet utile, ou simplement pour un effet moral.

Dans ce dernier cas, l'effet produit ne mérite pas de pareils déplacements et une telle désorganisation dans le commerce, dans l'industrie et dans l'agriculture.

En ce qui concerne les officiers instruits, nous ne sommes plus dans l'incertitude. L'administration militaire procède comme si nous avions plusieurs années de tranquillité assurées. On a nommé pour l'arrondissement de Roanne des jeunes gens dont nous ne contestons ni l'honorabilité, ni la bravoure, ni les bonnes dispositions; mais ils n'ont certainement pas l'expérience et l'autorité voulues pour créer une armée qui doit être organisée de toutes pièces. Pour la plupart, ils n'ont pas servi, ils ne sont pas familiarisés avec le maniement des armes, avec les manœuvres et le commandement. On peut prévoir quel sera leur embarras lorsque ils auront à faire mouvoir un certain nombre d'hommes encore moins instruits qu'ils ne le sont eux-mêmes. Dès lors qu'on voulait former une armée de réserve et la former promptement avec des éléments nouveaux, on n'aurait pas dû faire une levée complète de tous les anciens soldats. On devait réserver dans chaque arrondissement un nombre suffisant d'anciens militaires pour en faire des sous-officiers et des officiers de la garde mobile de cet arrondissement. L'armée active aurait été privée, sans doute, du concours immédiat de quelques milliers d'hommes; mais c'était là un sacrifice temporaire et productif. En très-peu de temps, ces anciens soldats auraient formé une armée que l'on pouvait mettre en ligne et faire concourir d'une façon sérieuse à la défense du pays.

Nous répétons ce que nous nous avons dit en commençant. Il y a beaucoup de précipitation, beaucoup d'irréflexion dans les mesures qui sont prises par le gouvernement et par la majorité de la Chambre: On sent trop que le pouvoir est ébranlé par le travail exceptionnel que les circonstances lui imposent; le désordre frappe tous les yeux, la confiance publique s'en ressent.

Et puis pourquoi cette défiance permanente?

et dans une dizaine d'engagements. Ce n'est pas un jeune homme qui me fera trembler, et d'ailleurs je vais chercher un simple renseignement par acquit de conscience. Un pressentiment me dit que nous faisons fausse route. J'ai confiance en ma nièce.

M. Dassier haussa légèrement les épaules pour protester contre la navivité du vieux militaire, et il répondit :
— Laissez-moi du moins vous épargner l'ennui d'une course solitaire à une pareille heure. J'ai du reste une idée; je vais questionner mon concierge.

Les deux hommes étaient arrivés sous le large vestibule qui précédait la porte d'entrée et M. Dassier s'avancait vers la loge quand M. Bordaz l'arrêta pour lui recommander d'être prudent dans ses questions.

— Soyez tranquille, répondit le propriétaire; cet interrogatoire n'est pas inusité; je m'en informe souvent de ce qui se passe dans ma maison.

— Fort bien, dit le colonel dédaigneusement, et il s'appuya contre le mur pendant que M. Dassier frappait à la porte vitrée sur laquelle un rideau de mousseline était déjà tendu pour la nuit.

— Dumont, dit le propriétaire d'un ton recue, tout le monde est bien rentré ce soir?

— Oui, monsieur, dit par le vasistas subitement ouvert un homme à face osseuse et blême, de la voix d'un conscrit qui récite sa théorie.

— Et qui est sorti depuis la nuit?

— Comme toujours, les deux peintres du quatrième, puis encore cette petite Bernard qui va je ne sais où chaque soir, mendier peut-être, et je lui ai fait la commission que monsieur m'avait donnée pour elle; elle n'a pas rabattu de son grand air quand je lui ai annoncé la saisie de ses meubles pour demain. Voilà quelles sont les personnes qui sont sorties, car je ne compte pas celles qui sont descendues de chez Mme Desmay, comme à l'habitude.

Une voix grondeuse dit au fond de l'alcôve :
— Et ce jeune homme qu'a regardé la petite Bernard sous le nez?

— Ah! monsieur, dit le concierge, ma femme me rappelle la drôle d'histoire de M. Melsol et de ses dix francs. Cette fois le colonel se rapprocha, intéressé désormais à ce vulgaire interrogatoire.

— Pour lors, continua Dumont, je disais donc ce que vous savez à cette petite, lorsque M. Melsol s'est approché et l'a regardée tant et si bien qu'elle s'est sauvée, car elle n'est ni hardie ni coquette, c'est une justice à lui rendre. Alors ce monsieur... on est jeune quoi! et une jolie fille fait toujours plaisir à voir, même quand elle est vêtue

Pensez-vous que l'expulsion de l'étranger ne soit pas notre premier souci comme le vôtre? Mais nous souffrons plus que vous de l'invasion! Vous qui, de près ou de loin, appartenez au gouvernement, vous qui composez un parti fier de sa fortune, de son crédit, de ses ressources, vous qui, pour la plupart, ne savez pas ce qu'est le souci du lendemain; vous ne pouvez être frappés par nos revers que dans votre orgueil national. Mais le parti démocratique, en outre que son patriotisme ne le cède en rien au vôtre, a pour enjeu dans cette terrible partie qui est engagée entre la France et la Prusse, son salaire et son pain de chaque jour. L'invasion, c'est pour nous, non-seulement le deuil au foyer, mais la fermeture des ateliers, c'est la gêne, c'est la misère, quand on reviendra, si l'on revient, de ces champs de bataille que nos soldats couvrent de gloire.

Dites-nous donc, dites-nous pourquoi vous vous défiez constamment de nous?

Pourquoi sommes-nous sans armes? Pourquoi la garde nationale n'est-elle pas encore formée? Pourquoi n'a-t-elle pas été ses chefs? Pourquoi sommes-nous en état de siège? Pourquoi les conseils municipaux sont-ils mis publiquement en état de suspicion? Pourquoi froisser tant de milliers de citoyens, lorsque leur concours peut être utile au pays?

Formulez vos griefs, que nous reprochez-vous. Avons-nous excité au désordre? Avons-nous donné des conseils anti-patriotiques?

Non, et vous le savez bien!

Abandonnez donc ces sentiments de méfiance qui ne peuvent qu'exciter l'hostilité de populations inoffensives. Ne laissez pas dégénérer en préoccupations mesquines et locales, l'anxiété nationale.

Si par une aveugle précipitation et des mesures mal combinées, une partie des forces vives de la nation reste stérile, n'achevez pas de réduire le pays à l'impuissance et ne le maintenez pas dans l'immobilité, en lui laissant entrevoir que vous vous défiez de lui.

Ce qu'il faut avant tout, c'est sauver le pays. Et dans la situation critique où nous sommes pour garder à la France ses frontières, vous avez besoin du concours de ceux qui vous blâment comme de ceux qui vous louent. Vos amis seuls n'arrêteront pas l'armée prussienne; mais vos ennemis et vos amis, réunissant leurs efforts contre l'étranger, lui creuseront une fosse là où il compte trouver une victoire.

Em. CRITOT.

LA GUERRE

Correspondances particulières du Temps.

Reims, samedi 20 août, 3 heures.

Divers bruits courent en ville : ils reposent sur une lettre écrite par le proche parent d'un général. Mais qui a vu la lettre? Qui peut en garantir l'authenticité? En ce temps d'émotions désordonnées,

pour l'amour de Dieu... ce jeune homme a voulu m'entortiller en me faisant des questions comme ceci, comme cela; si Mlle Bernard avait sa mère avec elle; si elles étaient de Tours?

— De Tours! répéta le propriétaire stupéfait.

— Oui, monsieur, enfin mille renseignements auxquels j'aurais été embarrassé de répondre, car ces Bernard sont aussi fières que geuses. M. Melsol pensa peut-être que l'argent me délierait la langue, dar il posa ici sur la commode une pièce de dix francs. Mais moi, monsieur (ici Dumont prend une pose noble), j'ai répondu au jeune homme : « Je ne suis qu'un concierge, mais je n'ai pas les sentiments d'un portier. Reprenez votre argent; mes paroles ne sont pas à vendre! »

Sur ce rapport, consciencieux dans toutes les acceptations du mot, le colonel et le propriétaire sortirent.

— Que pensez-vous de ce jeune homme? Il a des façons cavalières, dit M. Dassier au colonel, qui arpentait silencieusement le trottoir des quais. Occupé de votre nièce et des soucis matériels d'un enlèvement, aurait-il eu le temps de regarder cette fillette? Je commence à croire comme vous que nous faisons fausse route.

— Ce qui vous rassure m'alarme, répondit le colonel. Ces questions, cet argent offert, ces regards à une jeune fille rencontrée par hasard, me semblent calculés pour dérouter les soupçons.

— Après tout, c'est encore possible. Pendant que M. Melsol occupait le concierge, une autre personne pouvait se glisser près de la porte cochère et sortir inaperçue.

— Marchons, marchons vite, dit le colonel, et malheur à qui se joue de l'honneur des familles!

VII.

Depuis le départ de son frère et de M. Dassier, M. Desmay gardait un silence absorbé. C'est une des grandes misères de la condition des femmes que leur isolement forcé de la vie active, lorsqu'un malheur indistinct, mais déjà menaçant, s'abat sur la famille. Condamnées au supplice de l'inaction, elles se dévorent le cœur pendant que les chefs de la famille trouvent dans les luttes mêmes qui leur incombent une force sans cesse renouvelée par les chances de salut, qu'ils aperçoivent. Les femmes, elles, peuplent leur solitude de fantômes effrayants, et meurent parfois tant leurs âmes à de queltes pensées qu'elles sont parfois impuissantes à joindre un bonheur acheté par ces tortures. Si la joie vient, c'est surtout à leur honneur, et avec la volupté du triomphe. L'our des femmes est faite de mélancolie.

(A continuer.)

ne convient-il pas d'attendre, surtout pour s'illiger encore ? Vous serez instruits d'ailleurs avant que cette lettre vous parvienne.

Je suis aussi d'avis qu'un échec isolé n'empêcherait pas la position plus qu'une seule victoire ne suffirait à la relever ; ou du moins, il faudrait pour cela, qu'échec ou succès fut bien décisif, ce qui me paraît difficile dans les combats avec les forces respectives des deux armées.

Je ne puis d'ailleurs avoir une énorme importance au fait de voir les Prussiens placés directement dans la main du maréchal Bazaine être empêchés de continuer le mouvement sur Verdun, et rejetés sur Metz. A mes yeux, le point auquel est attachée, sans rémission, la possession de la Lorraine, comme l'Alsace, est Strasbourg. C'est donc avec une grande attention que je verrais cette ville livrée à ses propres forces par l'éloignement de l'armée.

Il me semble que celle-ci serait plus utilement placée autour des remparts, sous la protection des forts, attendant le moment de combiner son action avec celle de l'armée nouvelle qui on forme à Châlons. Si, au contraire, elle part pour se réunir à cette dernière, n'y a-t-il pas à craindre que l'ennemi, sacrifiant la vanité de marcher sur Paris, ne se contente d'un résultat plus simple et plus solide, ne reste derrière la Moselle ou la Meuse en s'établissant dans ce pays, qu'il regarde déjà comme sien, ne s'empare enfin de Metz, et ne nous dise de là : Je suis bien ici ; venez me chercher ?

Jamais un régime présomptueux, comme vous l'avez si bien qualifié dès le premier jour, n'aura en si peu de temps si gravement compromis la patrie ; mais jamais non plus peut-être, derrière ce régime de favoritisme et de silence, de plus sales mystères ne se sont cachés.

En voulez-vous un exemple qui vous donnera une idée du reste ?

Dans une place du Nord, un officier d'artillerie, préposé à l'arsenal, reçoit l'ordre d'envoyer des caissons.

Il a bien des caissons, mais pas de chevaux ; les chevaux ressortissent à une autre direction.

Il télégraphie : on lui donne ordre d'acheter des chevaux. Mais quand les chevaux sont livrés par les paysans, tout nus, suivant l'usage, il se trouve qu'il n'y a pas de harnais.

Nouveau télégramme : Vous vous trompez, lui est-il répondu ; vous devez avoir des harnais ; il y en a tant de centaines portés sur les livres.

L'officier cherche, vérifie : les harnais étaient bien sur les livres, mais non dans les magasins. Pour toute fortune, il trouve quarante-cinq harnais, et l'on attèle les chevaux comme on peut, avec des cordes.

Mais où étaient les harnais, payés et enregistrés ?

L'empereur va sans doute arriver ; car les gens qui le précédent d'ordinaire ont été aperçus ici. On racontait même qu'il était descendu, dès hier à l'archevêché.

Croiriez-vous que certains habitants de la Champagne sont convaincus que nos affaires ne sauraient périr entre ses mains. Pour eux, l'invasion a été prévue et permise par lui, et n'est qu'un piège où ce machiavélique génie attendait les ennemis de la France pour les détruire.

Mais pourquoi rire de ces paysans ? N'entend-t-on pas des dynastiques impossibles tenir parfois au milieu de nous ce même langage ? Est-il même bien sûr que celui dont il s'agit ait abandonné le moindre de ses illusions ou de ses espérances ? On rapporte certaines paroles qui semblent le prouver. Comme le prince Napoléon exprimait la crainte que l'on ne put rentrer à Paris : « Vous voyez toujours tout en noir, » lui aurait répondu son cousin.

Quoi qu'il en soit, le départ de Metz n'a pas été brillant ; quelques voix, comme les voitures quittaient la Préfecture, essayèrent de proférer quelque chose de pareil à une acclamation ; mais des cris de : Silence ! silence ! dominèrent aussitôt, et le cortège ne traversa qu'une foule lugubrement immobile et muette.

L'histoire du wagon de 3^e classe, que vous avez reproduit d'après le *Figaro*, est parfaitement exacte, ainsi que les exigences de certains officiers (de la couronne) qui trouvaient mauvais qu'un wagon de 1^{er} n'eût pas été préparé pour eux. L'un de ces personnages, convert d'un habit très chamarré, s'est fait verbeusement relever par un employé de la ligne, aux applaudissements des assistants.

On signale, du reste, dans ce monde de courtisans, d'assez curieux symptômes. Des le début de la campagne, on s'y exprimait d'une façon qui n'était pas tout à fait révérencieuse.

L'empereur, disait-on assez hautement, n'est plus d'âge ni de caractère à prendre les décisions qui sont quelquefois nécessaires ; il devrait retourner à Saint-Cloud, et surtout y emmener son fils, qui parle beaucoup trop à table et franchement sur toutes les questions avec un aplomb imperturbable.

Si je vous disais de qui je tiens ces appréciations, vous seriez bien étonné.

Je termine cette lettre à la gare, où arrivent des trains contenant des blessés, ainsi que des soldats isolés qui rejoignent Mac-Mahon.

Je suis avec MM. Ritzinger et Ducrot, de l'*Indépendant rémois*, qui se mettent à ma disposition avec une grande obligeance. Nous nous proposons d'aller demain au camp, ce qui n'est pas facile ; car on ne peut y aller que par Epernay, et encore le passage n'est-il pas garanti.

Nous recevons par le télégraphe le résumé des paroles prononcées par le comte de Palikao à la Chambre.

On nous assure en même temps que l'on s'est battu aujourd'hui. Cette assurance m'étonne. Elle ne repose que sur le dire d'un agent-voyer qui prétend avoir entendu le canon toute la journée du côté de Sainte-Menehould. Mais, en ce moment, les oreilles cornent à tout le monde.

GEORGES JEANNEROD.

Reims, mardi, 23 août.

Un mot de rectification tout d'abord.

Je ne voudrais pas avoir l'air de m'ériger en correcteur des erreurs d'autrui ; mais je possède un plan très-détaillé des environs de Metz, c'est là tout mon avantage, et je crois devoir bien fixer le public sur la position des carrières de Jaumont, dont on s'entretient depuis quarante-huit heures, et que je vois assez mal indiquées dans plusieurs journaux.

Ces carrières, disent les journaux en question, sont mises en communication avec Metz par le chemin de fer de Thionville et la station de Maizières-Metz.

Industriellement parlant, je le veux bien ; mais, au point de vue stratégique, ni le chemin de fer, ni la station n'ont le moindre rapport avec les carrières,

celles-ci sont situées sur un plateau où passe la route de Briey, que j'ai suivie, tandis que le chemin de fer court beaucoup plus bas, à quelque distance de la Moselle, dans la grande plaine dite de Thionville.

Il ne s'est rien passé dans cette plaine. Tout a eu lieu sur le plateau, et je crois bien que je ne me trompais pas quand je vous mandais que Bazaine, après avoir lutté contre des forces bien supérieures, avait purement et simplement gardé ses positions.

Si je me rends bien compte des divers combats qui ont été livrés les 16, 17 et 18, sans parler des journées préliminaires du 14 et du 15, notre armée, qui d'abord s'étendait de Gravelotte le long de la route de Verdun, a dû ensuite refuser son centre et son aile droite, pour venir s'adosser aux forts Plappeville et Saint-Quentin, ainsi qu'aux bois qui les environnent.

C'est même ce mouvement qui était à prévoir quand, le 17, en quittant Briey, je vous écrivais que nous croyions apercevoir nos troupes reculant sur Saulny.

En somme, les Prussiens, grâce à leurs masses innombrables, ont pu, sinon entamer nos positions, du moins les tourner.

Ils ont occupé Briey et les carrières de Jaumont et d'Amanvillers, qui ne sont que peu distantes de cette ville, et je m'explique ainsi les télégrammes contradictoires des deux généraux en chef.

Bazaine, sur laquelle n'a mordu aucun des assauts réitérés de l'ennemi, considère, et a droit de considérer cela comme une victoire. Le roi de Prusse, persuadé qu'il a empêché une retraite sur Verdun, en fait autant, et chacun se frotte les mains jusqu'à ce qu'on sache qui rira le dernier.

J'espère que ce ne sera pas le roi de Prusse.

Dans cette situation, Bazaine quoiqu'au niveau des forts Plappeville et Saint-Quentin, serait en réalité, sous les canons de Metz. Une seule chose gêne mes conjectures ; c'est la nouvelle du *Public*, qui parle de bonnes positions aux environs de Montmédy. Ici, j'avoue que je n'y suis plus du tout, à moins que de nouveaux combats n'aient eu lieu depuis le 18. Mais ne faut-il pas tout attendre de ce chef expérimenté et de ces troupes vraiment héroïques qui, pendant près d'une semaine, ont supporté sur un plateau désolé tous les efforts de l'invasion !

Quels qu'aient été les résultats de cette lutte extraordinaire, il est constant que notre seconde armée, celle qui se rassemblait à Châlons, lui a dû d'avoir le temps indispensable à son organisation.

Aujourd'hui (tout le monde paraît le savoir, et il n'y a plus à le cacher, comme vous le recommandait ma lettre particulière d'hier soir), aujourd'hui Mac-Mahon a commencé son mouvement.

On m'a donné quelques détails que je crois justes, sur la manière dont cette détermination aurait été prise.

C'est l'effet d'une subite résolution de Mac-Mahon.

Il y a vingt-quatre heures encore, tous les états-majors étaient abattus. Le général Douay, dont le corps a subi des péripéties bien étranges, n'avait pas dissimulé, en présence de l'incertitude des événements, une tristesse que je connaissais sans oser vous en parler.

A présent le plan que je vous signale semble avoir galvanisé toutes les énergies abattues. « Je joue le salut de la France en laissant libre la route de Paris, aurait dit le maréchal, mais comment abandonner le noyau de nos forces, et quelle responsabilité ceux qui me jugent capable d'envie, ne feraient-ils pas peser sur moi si je n'allais pas secourir le maréchal Bazaine ? »

On partira donc, et ainsi se trouvent confirmées les conjectures des hommes qui ne s'expliquaient pas la retraite du camp de Châlons, dans le but de couvrir une ville ouverte telle que Reims.

J'avais bien remarqué que les plaines de Châlons, à peu près pareilles à une table rase, se prêtent moins à une bataille défensive que celles de Reims, autour desquelles s'étendent une série d'ondulations assez prononcées. Mais les quatre lignes ferrées qui rayonnent de cette dernière ville, me paraissent constituer un motif stratégique beaucoup plus plausible. Toute la question était de savoir laquelle de ces lignes on allait prendre. Se porterait-on vers les Ardennes, où continuerait-on à rétrograder sur Paris ?

Dans le choix qu'on a fait, la vitesse est évidemment nécessaire. Car si, par extraordinaire, l'ennemi ignore le mouvement à cette heure, il le connaîtra quand vous lirez cette lettre.

J'ai vu des officiers prêts à abandonner leur matériel de campement et à jeter le plus possible de leurs bagages personnels, convaincus que la force des choses les obligerait bientôt à ce sacrifice, si le grand mouvement en projet doit s'exécuter.

Mais pourquoi, puisqu'on est en train de faire des sacrifices, ne pas alléger la marche de l'armée de ce qui l'embarrasse le plus ?

Je veux parler de la présence de l'Empereur, qu'on ne s'explique pas ici, ou qu'on n'explique que dans un sens inutile pour le salut de la France, et, par conséquent, hors de propos en ce moment.

Que l'Empereur n'ait pas voulu demeurer enfermé dans Metz, qu'il accompagne maintenant, de bivouac en bivouac, l'armée de Mac-Mahon, et qu'il espère peut-être, si la jonction peut s'opérer, se présenter aux troupes de Bazaine avec le prestige d'un libérateur, ce sont des choses dont il est juge, parce qu'elles le concernent exclusivement.

Mais que sa présence et les *impedimenta* qu'elle entraîne, embarrassent nos mouvements ; que ces mouvements, dans une certaine mesure, en soient modifiés, comme on dit que déjà ils l'ont été, par la nécessité morale où se trouvent les chefs de corps de garantir sa personne ; qu'enfin ses allées et ses venues et les projets qu'on lui prête inquiètent l'opinion et la détournent de l'unique préoccupation qu'elle doit avoir : voilà qui nous regarde, nous, et dont nous avons droit d'être mécontents.

Je conçois très-bien que l'Empereur éprouve un vif regret d'être réduit à un personnage aussi effacé ; mais c'est une bien médiocre conséquence des angoisses que sa politique inflige à la France, et il me semble que son premier désir devrait être de prouver, par tous les sacrifices possibles, que les soucis dynastiques sont par lui relégués bien en arrière des soucis d'indépendance nationale.

Malheureusement, l'idée du salut de l'empire est retenue dans son esprit, parallèlement à celle du salut du pays, et nécessairement lui fait tort.

Je vous parlais avant-hier des paysans champenois que trois invasions ne corrigent pas de la légende napoléonienne. Cela se voit chez les Champenois, mais non ailleurs, et encore les crédules de cette force ne sont-ils pas nombreux.

Quoi qu'il en soit, il y a eu, il y a deux jours, quelques acclamations à la gare. On vous dira peut-

être que l'élément industriel, d'autant plus ami du *status quo*, n'importe lequel, qu'il est plus opulent ici, se mêlait, dans cette circonstance, à l'élément champenois. Le vin de champagne passe pour ne pas avoir de patrie. Mais l'Empereur, certainement, n'a pas calculé tout cela ; il a recueilli les *viva*, dont il est à présent sevré, et il n'y a pas trop regardé.

Vienne une acclamation, même la plus inconséquence, de l'armée, et voilà un prince qui, de nouveau, voudra ressaisir les rênes, jouer un rôle dans une guerre, mal engagée, compromise par lui.

Il est vrai qu'aucune acclamation ne semble avoir chance de se produire. Je ne parle pas des troupes directement commandées par Bazaine, lesquels n'y songent guère. Mais celles-ci même ne sont pas plus enthousiastes. L'empereur a passé avant-hier devant elles, et ni les soldats, qui savent peu de chose de la politique, ni les officiers, qui jugent comme nous ce qu'ils en savent, n'ont fait entendre le moindre cri.

La retraite de la veille avait principalement affecté tout le monde. On nonnait au départ du camp de Châlons ce nom de retraite, le seul qui paraisse convenir à un mouvement en arrière dont on ne connaît pas le but.

La route d'avant-hier était longue ; avec les pas inutiles de l'arrivée et du départ, c'était une dizaine de lieues ; ajoutez que les hommes avaient peu dormi, quelques-uns peu mangé ; il est donc, jusqu'à un certain point, convenable que la fin de la journée ait vu un peu de désordre.

Une personne de la ville s'étonnait, à ce propos, que le maréchal Mac-Mahon n'eût pas autrement réglé la marche, et j'ai exprimé moi-même l'opinion qu'on aurait pu faire deux étapes au lieu d'une.

Mais ; d'abord nous ne savions pas quel était le but de Mac-Mahon. Pour avoir laissé derrière lui un matériel qu'il a fallu, dit-on, brûler, il est probable qu'il n'avait pas de temps à perdre. Ne raconte-t-on pas que les coureurs, prussiens, hier à vitry, ont paru cette après-midi en vue de Châlons ?

Et suite, savez-vous que répondrait Mac-Mahon ?

Il me semble l'entendre.

« Comment, dirait-il, vous êtes fatigué pour dix lieues ! Mais, quand j'étais en Afrique, en telle année, en tel endroit, tel régiment a fait quinze lieues dans sa journée, avec des sacs autrement chargés que les vôtres, sous un soleil terrible, dans de mauvais chemins, et pas un homme n'est resté derrière. Et vous vous plaignez aujourd'hui ! Qu'est donc devenu le soldat français. »

Le soldat français est le même. Seulement le maréchal, en parlant ainsi, devrait ajouter que ces prodiges de vertu militaire veulent, de la tête à la tête à la queue d'une troupe, le zèle, l'intelligence, l'abnégation le dévouement, en un mot le feu sacré, chose qu'on retrouve encore chez nos soldats en un jour de bataille, mais qui, pour produire tous ses effets, doit être une qualité de tous les jours et de tous les instants.

Les troupes quitteront sans regret leurs campements autour de Reims. Ce sol crayeux donne de la poussière, et une eau aussi médiocre qu'insuffisante.

Une bonne mesure a, je crois, été prise à propos de ces bataillons de jeunes soldats. Ils seraient répartis dans les anciens régiments, et ainsi, si je comprends la mesure, les régiments de marche cesseraient d'exister.

Vous savez ce que vous ai dit de cette organisation. Je ne puis donc qu'approuver, d'autant plus que la dissolution de ces régiments de marche laisserait disponibles un certain nombre de bon officiers, dont le besoin se fait vivement sentir.

Mais, je vous le répète, j'en ai là-dessus que de vagues informations, et je les interprète peut-être trop suivant mes desirs.

Vous savez sans doute avec quelle peine Douay a rallié Châlons. Trois jours et trois nuits en chemin de fer sans s'empêcher.

L'épisode le plus frappant du voyage a été celui qu'on appelle, au 2^o de ligne, l'affaire de Marbach.

Les Prussiens, arrivés à Blesmes, avaient employé ce moyen déjà vieux, qui consiste à s'approprier le télégraphe et à envoyer de fausses dépêches, destinées à amener l'ennemi dans un piège.

Sachant que Douay était aux environs, ils lui expédièrent une dépêche signée d'un chef quelconque d'état-major français, et demandant des troupes en toute hâte.

Naturellement on croit à un besoin urgent, et toute une division monte en wagons. Les trains se suivent à quelques centaines de mètres.

Je ne sais par qui celui qui ouvrait la marche fut prévenu, mais il arrivait sur un endroit où cinq cents mètres de rails étaient enlevés.

On n'eut que le temps de renverser la vapeur, et encore l'ennemi, embusqué dans les montagnes, envoya-t-il quelques boulets qui, heureusement, ne rompirent pas les attaches des wagons. Mais vous voyez qu'on l'a échappé belle.

L'ait-nut contre Mac-Mahon, que vous annonçait ma lettre d'hier, est toujours lettre close. Est-ce d'un espion ou d'un fou qu'il s'agit. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'un homme a été blessé, et que quatre ont été arrêtés.

Mardi soir, minuit moins dix.

Je rouvre ma lettre pour vous faire part, en deux lignes, des plus tristes choses.

Des trains de marchandises et de fournitures militaires ont été pillés cette après-midi, par deux ou trois cents hommes de toutes armes.

Je vient de parcourir la voie à un kilomètre de la gare. Elle est semée de caisses de biscuits, de lard, de pâtes d'Italie et de cartouches, défoncées. Des innas d'officiers ont été brisées et volées. C'est plus navrant qu'un champ de bataille.

Autres nouvelles : Les coureurs de l'ennemi ont paru à Châlons. Le général et les autorités sont arrivés ici. L'empereur est à Reims.

Les trains impériaux, aussi considérable que par le passé, emcombrent la ligne.

GEORGES JEANNEROD.

BOMBARDEMENT DE DANTZIG.

La flotte française vient de commencer le bombardement de Dantzig.

C'est une des grandes villes commerciales non pas de l'Allemagne, mais bien de la Prusse, de la plus pure Prusse, au beau milieu de la Baltique, à cent lieues plus loin que Berlin.

C'est une ville d'environ 90.000 âmes avec des banquiers juifs. Elle a des remparts, des fossés, des forts. Cela nous est assez égal. Elle renferme des masses de blé, de bois, de cuir, de laines, de liège, de viandes salées. C'est un des grands entrepôts du commerce avec la Russie, ainsi que Königsberg, sa voisine en face, au fond du même golfe, le golfe de Dantzig.

Après Dantzig le tour de Königsberg viendra, espérons-le.

Cette ville de Dantzig a été prise par nous, en 1807. C'est là que le maréchal Lefebvre gagna son titre de duc.

En 1813, Rapp y fut assiégé par ses alliés sortant tout frais émoulus de la victoire de Leipzig. Il se maintint dans la ville pendant un an.

On nous bombarde Strasbourg, nous bombardons Dantzig.

Enfin, cette flotte aura servi à quelque chose. Souhaitons-lui beaucoup de bombes et de bons pointeurs. Et, en attendant mieux, que la Prusse sente donc chez elle ce que c'est que la guerre. Il est temps.

Dantzig se trouve à près de quatre cents lieues de la France. Hourrah pour nos marins, qui sont les premiers à nous venger ! Puissent-ils nous venger sérieusement !

Notre tour sur le plancher des vaches ne va pas tarder. — Paris-Journal.

M. le général Trochu a adressé au rédacteur du *Temps* la lettre suivante. Nous ne pouvons que louer cet admirable langage auquel nous n'aurions pas été habitués depuis dix-huit ans.

AU RÉDACTEUR.

Paris, 10 août.

Jugeant avec une bienveillance dont je dois vous remercier l'acte par lequel, dans la nuit de mon retour de l'armée, je me suis mis en communication avec la population de Paris, vous paraissez souhaiter des explications au sujet du passage suivant de ma proclamation.

Je fais appel à tous les hommes de tous les partis, n'appartenant moi-même, on le sait dans l'armée, à aucun autre parti qu'à celui du pays.

Je fais appel à leur dévouement ; je leur demande de contenir par l'autorité morale les ardents, qui ne sauraient pas se contenir eux-mêmes, et de faire justice par leurs propres mains de ces hommes qui ne sont d'aucun parti, et qui n'aperçoivent dans les malheurs publics que l'occasion de satisfaire des appétits détestables.

Toute ma vie, j'ai été un homme de libre discussion, et aux explications que vous désirez, je vais ajouter toute ma profession de foi.

L'erreur de tous les gouvernements que j'ai connus, a été de considérer la force comme l'*ultima ratio* du pouvoir. Tous, à des degrés divers, ont relégué au second plan la vraie force, la seule qui soit efficace dans tous les temps, la seule qui soit décisive quand il s'agit de résoudre les difficiles problèmes qui agitent la civilisation : la force morale.

Tous, à degrés divers, ont été personnels, n'apercevant pas que le pouvoir impersonnel qui ne se considère que comme une délégation de la nation ; qui ne conçoit et qui n'agit que dans l'intérêt de la nation, jamais dans le sien propre ; qui se soumet à tous les contrôles qu'il plaît à la nation de lui appliquer, et qui les tient pour sa sauvegarde ; qui est loyal, sincère, ardent pour le bien public et professeur d'honnêteté publique, est seul en possession de cette force morale dont j'ai défini la puissance.

C'est dans cette esprit que j'ai parlé à la population de Paris ; c'est dans cet esprit que j'ai vécu, et que, dans la mesure de mes forces et de ma position, j'ai combattu les erreurs qui ont mis le pays dans le doute où il est.

J'ai demandé leur concours aux hommes de tous les partis, leur offrant le mien gratuitement, sans réserve, et comme je l'ai dit, ne pouvant dire plus, avec tout mon cœur. — Et voici comment j'ai entendu ce concours tout moral.

L'idée de maintenir l'ordre par la force de la baïonnette et du sabre, dans Paris livré aux plus légitièmes angoisses et aux agitations qui en sont les suites, me remplit d'horreur et de dégoût.

L'idée d'y maintenir l'ordre, par l'ascendant du patriotisme s'exprimant librement, de l'honneur et du sentiment des périls évidents du pays, me remplit d'espérance et de sérénité. Mais le problème est ardu : je ne puis le résoudre seul. Je puis le résoudre avec l'appui de tous ceux qui ont les croyances et la foi que j'exprime ici.

C'est ce que j'ai appelé « le concours moral. »

Mais il peut arriver un moment où, Paris menacé sur toute l'étendue de son périmètre, et aux prises avec les épreuves d'un siège, sera pour ainsi dire livré à cette classe spéciale de gredins « qui n'aperçoivent dans les malheurs publics que l'occasion de satisfaire des appétits détestables. »

Ceux-là, on le sait, errent dans la ville effarée, crient : « On nous trahit ! » pénètrent dans la maison et la pillent. Ceux-là, j'ai voulu recommander aux honnêtes gens de leur mettre la main au collet, en l'absence de la force publique qui sera aux remparts, — et voilà tout.

Je vous prie de recevoir, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Général Trochu.

L'ordre du jour suivant a été lu à la garde mobile, actuellement au camp de St-Maur :

Gardes nationaux mobiles de Paris, j'ai demandé votre appel immédiat à Paris, parce que c'était votre droit, parce que votre devoir est là, parce que j'ai en vous la confiance la plus entière.

Je ne savais pas que la plus grande part des ressources du campement et la totalité des ressources du casernement avait dû être remise au service des hommes de bon vouloir et de patriotisme accourus de tous les points du territoire pour défendre la capitale.

Il y en a une légion. Ainsi, dans les premiers moments, vous n'auriez pas toutes vos aises, partageant en cela la fortune de votre général en chef, qui, rentré à Paris sans officiers, sans chevaux et sans aucun moyen d'organisation, de commandement, n'a pas toutes les siennes, je vous en répons.

Mais vous avez vécu au bivouac ; et avant longtemps les épreuves morales, les fatigues, les man-

quements inévitables dans la situation où nous sommes, auront fait de vous des vétérans.

Je compte que vous saurez souffrir en silence, comme vous pouvez compter sur les efforts que je ferai pour améliorer votre situation.

Elle est, d'ailleurs, une utile préparation au sacrifice que l'avenir peut exiger de nous.

A bientôt ; entre toutes les troupes réunies pour la défense de Paris, vous serez la première que j'aurai la satisfaction de passer en revue.

Général Trochu.

Chronique locale

EQUIPEMENT DES GARDES MOBILES

Les circulaires suivantes ont été adressées à MM. les préfets par M. le conseiller d'Etat, directeur général du personnel au ministère de l'intérieur : Paris, 16 août 1870.

Monsieur le préfet, le gouvernement désire organiser, le plus rapidement possible, les gardes mobiles départementales. Vous avez déjà reçu des instructions pour la formation des cadres là où les officiers n'étaient pas nommés, et pour le rassemblement des mobiles partout où l'autorité militaire avait déjà désigné les capitaines, lieutenants et sous-lieutenants.

Vous avez commandé l'équipement provisoire, ou vous le recevrez directement de Paris.

J'ai obtenu du ministre de la guerre que des fusils seraient mis à votre disposition.

Ils vous suffira d'envoyer un homme de confiance, muni de vos instructions, à la direction d'artillerie.

Le directeur de l'artillerie est prévenu qu'il doit remettre ces fusils en échange d'un reçu de vous.

Ce reçu devra relater le nombre des armes à percussion pour l'infanterie et celui des fusils de dragons pour l'artillerie.

Il est possible que l'administration ne puisse disposer en assez grand nombre de caisses d'emballage ; dans ce cas, je vous autorise à en faire confectionner sur place le plus rapidement possible par votre mandataire. Les frais en seront soldés sur le crédit qui vous est ouvert pour la garde mobile.

Vous joindrez comme pièces justificatives le mémoire du fournisseur et la lettre de voiture.

Vous devrez employer, partout où il y a des chemins de fer, le transport à grande vitesse. La gravité des circonstances nous impose le devoir de nous consacrer tout entiers à l'armement du pays. Ne perdez donc aucun instant est faites en sorte que les gardes mobiles de votre département soient munis d'armes dans le plus bref délai.

Recevez, M. le préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le ministre de l'intérieur,

Le conseiller d'Etat, directeur général du personnel,

LÉON CHEVREAU.

Paris, 17 août 1870.

Monsieur le préfet, vous avez bien compris le but que le gouvernement s'est proposé en hâtant, par tous les moyens possibles, l'organisation de la garde nationale mobile. Il importe d'exercer au maintien des armes tous les jeunes gens en état de combattre et de chasser l'ennemi du territoire ; mais, si ce but nécessaire doit être incessamment poursuivi, il n'est pas moins utile de procéder avec méthode et d'éviter surtout les encombrements, qui retardent au lieu de hâter toute organisation.

J'ai déjà eu l'honneur de vous informer, par ma dépêche télégraphique du 11, que je vous laissais toute latitude pour les mesures de détails. Ne m'en parlez pas. Je me fie à votre expérience et à votre connaissance des mœurs et des usages de votre département. L'habileté de l'administration consiste à appliquer la loi sans froisser l'esprit des populations.

Tous les départements compris dans les 1^{er}, 2^e et 3^e corps d'armée ont été munis d'armes par les soins du ministère de la guerre. Dans les autres, j'envoie aujourd'hui même une autorisation pour se pouvoir dans les arsenaux les plus voisins. Sous peu de jours, tous les préfets doivent avoir les armes nécessairement pour leurs mobiles.

C'est alors, monsieur le préfet, que vous aurez à déployer le plus d'activité. Que vos mobiles aient pu être équipés par vous ou qu'ils n'aient encore que leurs vêtements, peu importe. Vous pourrez obtenir de leur patriotisme de supporter cette situation provisoire.

Vous leur assurerez la solde et vous prierez les commandants, après vous être consulté avec l'autorité militaire, de les exercer journellement et assidûment.

Dès que ces hommes seront instruits, ou les dirigera soit sur une place de guerre, soit sur Paris, soit dans les casernes de l'intérieur. Mais en ce moment, avec les difficultés qui naissent de ces mouvements de troupes, on est obligé de laisser les gardes mobiles s'exercer dans leur pays.

Je me fie au patriotisme des villes où on a dû loger les mobiles chez l'habitant pour que rien ne manque à ces jeunes gens.

C'est un sacrifice que l'on demande aux villes. Mais qui songerait à s'en plaindre, si l'est utile à la France ?

Je n'ai pas besoin de vous recommander, monsieur le préfet, de vous concerter toujours avec l'autorité militaire, qui sera heureuse de maintenir avec vous des relations cordiales, si nécessaires au succès de l'œuvre que nous entreprenons en commun.

Agrez, monsieur le préfet, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments affectueux.

Le conseiller d'Etat, directeur général,

LÉON CHEVREAU.

On lit dans l'Eclair :

Nous avons demandé, à plusieurs reprises l'installation du conseil municipal, récemment élu. Rien n'a été fait pour cette installation, et cependant les circonstances la réclamaient impérieusement. Rien ne se fera de sitôt, si nous en croyons l'article suivant que le Temps publiait hier :

La proclamation, d'ailleurs si patriotique du sous-préfet de Verdun aux habitants de cette ville, nous révèle, à n'en plus douter, l'existence d'une circulaire ministérielle secrète, de laquelle il résulte que les pouvoirs expirés des maires et adjoints, tout

comme ceux des anciens conseils municipaux, sont prorogés jusqu'à nouvel ordre.

Ce n'est certes pas nous qui voudrions susciter en un tel moment et pour une cause peu sérieuse, des embarras au ministère qui se qualifie lui-même de la défense nationale, et si le moyen pratique que nous lui recommandons avant-hier pour procéder immédiatement à l'installation des nouveaux conseils, lui semble mauvais à lui et qu'il le prouve, nous n'aurons plus qu'à nous taire. Mais il nous semble impossible qu'une interpellation ne lui soit pas adressée aujourd'hui ou demain, au sujet de cette circulaire jusqu'ici tenue secrète ; car une loi seule aurait la puissance de résumer des conseils et des municipalités qui ont légalement cessé d'être. — L. Montagny.

Comité de souscriptions du COURRIER pour les familles que la guerre prive de leurs soutiens.

Souscriptions reçues jusqu'à ce jour 3129 f. 45
Total des sommes distribuées 365 50

Reste en caisse 2763 f. 95

Villerest, le 19 août 1870.

Chers ouvriers,

La France est en danger, les Prussiens fouillent le territoire français, tous les citoyens doivent servir pour chasser l'étranger. Le pays dans ce moment suprême fait appel à ses enfants. Plusieurs d'entre vous vont se rendre sous les drapeaux de la France, voler à la frontière, défendre le sol et venger nos frères.

Du courage, pas de défaillance, et que bientôt l'ennemi repoussé chez lui, sache ce qu'il en coûte de pousser au désespoir une grande nation. Le devoir de ceux qui resteront est tout tracé, nous saurons le comprendre en pensant aux absents et en veillant sur leurs familles, nous avons donc décidé ce qui suit :

Les approvisionnements des chefs de famille appelés à la défense du pays seront payés à leurs femmes, pendant toute la durée de la guerre comme s'ils étaient présents à leur travail.

Qui combat pour la patrie se dévoue à la société tout entière mérite la reconnaissance et doit être récompensé.

Comptez donc sur nous.

Signé, Rabourdin père et fils et Emile Petit.

M. Boullier a convoqué l'ancien conseil pour la formation d'un comité de recensement de la garde nationale.

Cette convocation que nous croyons être illégale a donné lieu à la protestation et à la lettre suivantes.

PROTESTATION.

A M. le maire de Roanne,

Nous protestons contre la mesure illégale de convocation de l'ancien conseil municipal de Roanne.

Aux termes de la loi, ce conseil n'existe plus, il a été écarté par les électeurs aux élections des 6 et 7 août.

Nous n'avons aucun rapport à avoir avec lui pour des questions qui intéressent la ville.

Nous avons bien l'honneur de vous saluer, Pizet, Despierre, Coutaret, Coste.

A Monsieur le Préfet de la Loire.

Les nouveaux conseillers municipaux élus de la ville de Roanne, apprenant avec étonnement la convocation de l'ancien conseil.

Aux termes de la loi, l'ancien conseil est dissous par le seul fait des élections des 6 et 7 août.

Nous cherchons en vain le motif de cette convocation illégale qui peut avoir pour conséquence de nous placer en état de suspicion et de nous considérer ; car le but de la convocation est d'organiser la garde nationale de Roanne et de prendre les mesures nécessaires pour répondre aux aspirations patriotiques de notre ville.

Maintenir à l'écart le nouveau conseil quand il s'agit d'une pareille détermination à prendre, c'est autoriser un sentiment de défiance à notre égard, et persuadés, Monsieur le Préfet, que vous n'avez aucun grief à formuler contre nous, nous sommes convaincus que vous ferez respecter nos droits et convoquer à bref délai le nouveau conseil municipal.

Veillez agréer, etc.

Pizet, Critot, Brison, Audiffred, Chanteloube, Raffin, Thiodet, Coutaret, Coste, Cancalon, Colombat, Damon, Despierré, Miraud, Denis, Michalon, Chassignol, Cherpain, Peillon, Gerbay.

D'après divers journaux, un espion Prussien aurait tiré deux coups de revolver sur un général de division qu'il prenait pour Mac-Mahon.

On ajoute : « La balle a fait fausse route et a été « frapper au front un soldat du 52^e de ligne, sans « toutefois lui briser le crâne. La blessure est légère, heureusement. »

Tout cela est-il bien vrai ?

Le ministre Ollivier a fait un usage tellement immodéré, pour ne pas dire effronté, de l'espion prussien, qu'on est maintenant obligé de se tenir un peu sur ses gardes.

E. C.

On parle beaucoup d'une circulaire ministérielle secrète qui autoriserait les préfets à faire revivre, pour quelque temps, les anciens conseils : Cependant si nous sommes bien informés, le préfet du Rhône aurait donné l'ordre d'installer à bref délai le nouveau conseil municipal de Tarare. Nous rappelons que dans cette localité, la liste de l'opposition avait entièrement passé et que le Rhône est en état de siège.

Pourquoi deux poids et deux mesures ?

On nous signale un fait qui ne prouve que trop l'incurie ou tout au moins l'insuffisance de l'administration dans les circonstances actuelles. Il y a quelques jours un bataillon arrive en gare de Roanne à 9 heures du soir et la on l'informe qu'il a toute la nuit à passer ici pour se remettre de ses fatigues.

Mais de billets de logement ? point.

Ces malheureux soldats, brisés par le voyage,

ont dû coucher pêle-mêle sur les trottoirs de la gare.

Il était donc bien difficile de leur trouver un abri, de leur procurer des matelas ou des couvertures !

Neulize, le 27 août 1860.

Monsieur le Rédacteur,

S'il est quelque chose de pénible, c'est de voir se livrer à leurs mêmes habitudes de réunion, goûter les mêmes plaisirs, les mêmes joies, certaines personnes, à qui leur position, leur caractère doivent cependant imposer une grande réserve.

Ainsi on me signale de nouveau et avec insistance les réunions tenues par messieurs les curés des communes voisines, à Rozier, Panisnières, et quand je dis réunions, c'est dîners qu'il faut lire. Et cependant ces réunions, pour conserver leur langage, avaient lieu alors même que toutes nos populations étaient plongées dans la stupeur à la nouvelle des défaites éprouvées par nos armées, alors que ces messieurs auraient pu mieux profiter de leur temps en portant des consolations, dont ils ont le secret, dans les familles, dont les enfants avaient pu se trouver à ces combats.

Aussi l'on conçoit que la troisième réunion, de la semaine, et c'était le mardi, qui avait lieu à Panisnières, ait été dissoute par la population, exaspérée de cette indifférence tout au moins apparente à nos malheurs publics.

Je ne veux pas insister sur les détails, car plus que jamais nous avons besoin d'être unis ; et si je me résigne à vous faire part de ces faits, c'est dans l'espoir qu'ils imposeront à tous la plus grande réserve dans l'expansion de leurs joies intimes. Car dans un deuil public, il n'est rien d'odieux comme la satisfaction ou même l'indifférence d'un particulier, et je ne sais comment ces Messieurs ne l'avaient pas compris. Ils ont dû voir tout-fois qu'à cet égard leurs leçons avaient profité.

Autre fait. Dans les églises, chaque dimanche, on passe le plat soit pour les besoins généraux de l'église, soit pour une autre destination mieux spécifiée, mais en tous cas toujours pour l'église.

Ne vous semble-t-il pas que cette quête devrait avoir aujourd'hui un tout autre objet ? Chaque dimanche et pendant la durée de la guerre ne devrait-elle pas être faite dans l'unique but de venir en aide à nos soldats blessés ?

Messieurs les curés (je m'adresse à tous pour éviter les personnalités), doivent comprendre que les populations n'ont plus de cœur et d'oreilles que pour ceux qui se battent et tombent sur les champs de batailles ? Prendre soin de ses frères, n'est-ce pas, Messieurs, la meilleure manière de rendre soin de son église ?

Jésus-Christ vous l'a dit, vous nous l'avez répété, et cette fois nous demandons que ceux d'entre vous, qui sont oublieux et des paroles du maître et des leurs, se les rappellent et en fassent une application immédiate.

La guerre ne vous crée pas d'autre charge que celle d'exalter la charité, de l'encourager, veuillez donc au moins la remplir à la satisfaction de tous et laisser de côté les besoins ordinaires de votre église. Les membres vivants, le maître l'a dit, doivent absorber tous vos soins.

F. MOLLON.

TRIBUNAUX

2^e CONSEIL DE GUERRE DE LA SEINE

Audience du 22 août.

Présidence du lieutenant-colonel Lebelin de Dionne.

Un espion prussien.

C'est un espion prussien qui comparait aujourd'hui devant le conseil de guerre. Il s'appelle Charles Harl ; il est âgé de 27 ans et occupe, à son dire, dans l'armée prussienne, le grade de lieutenant au 64^e régiment, 2^e brigade, 3^e corps. Il est blond et porte les cheveux coupés très-ras. Il a une petite moustache blonde. Il paraît très-intelligent, et sa tenue à l'audience a été très-convenable.

Quand on l'a arrêté, il était sans ressources et a déclaré avoir l'intention d'attendre à ses jours. Son attitude résignée à l'audience semble confirmer cette déclaration et attester son profond dédain de l'existence.

L'affluence à la salle d'audience de la rue du Cherche-Midi est peu considérable. Sur le bureau du conseil sont déposés, comme pièce de conviction : un indicateur Chaix des chemins de fer, un canif de fabrication allemande, une pipe en écume, deux manchettes de toile à boutons de métal blanc, une blague à tabac de même métal, un revolver déchargé et six cartouches, un porte-monnaie contenant dix centimes, des timbres-poste de 40 centimes, quatre griffes d'oiseaux de proie et un portefeuille contenant une photographie représentant deux femmes.

Au dos de cette photographie sont écrites les lignes suivantes : « Après ma mort, ne cherche pas à reconnaître mon identité, je suis las de la vie, je m'ennuie. »

L'audience est ouverte à midi précis.

Le conseil est composé de MM. Lebelin de Dionne, lieutenant-colonel des sapeurs-pompiers, président ; Savelli, chef de bataillon de la garde de Paris ; Rouil, capitaine au 2^e régiment des grenadiers de la garde ; Kluber, capitaine au corps de la garde de Paris ; Muller, lieutenant au même corps ; Trémeau, sous lieutenant de sapeurs-pompiers ; et Becot, sergent au 2^e régiment des grenadiers de la garde.

Le siège du ministère public est occupé par M. Barbery, chef de bataillon, commissaire impérial. M. Imbault, officier d'administration, remplit les fonctions de greffier. M. Weber, avocat, est assis au banc de la défense.

Sur l'ordre de M. le Président, on introduit l'accusé. Il est vêtu élégamment d'une redingote de drap bleu à col de velours, d'un gilet noir et d'un pantalon d'étoffe de laine grise.

Après les questions destinées à constater l'identité de l'accusé, M. le greffier donne lecture des pièces de la procédure. Il en résulte que, le 12 de ce mois, à Pouilly, près de Gien, l'inculpé a été arrêté par l'instituteur de la localité et deux habitants, qui affirmèrent l'avoir vu prendre des croquis des environs.

Conduit en présence du procureur impérial à Châteauneuf, il a avoué être un espion prussien et s'occuper d'envoyer en Prusse des renseignements sur les dispositions militaires de la France. Il ajoutait qu'étant officier prussien il faisait ce service spontanément sans avoir ou espérer aucune rémunération.

Devant le conseil de guerre, son attitude a changé, comme on va le voir d'après son interrogatoire.

M. le Président. — Il résulte des pièces dont il vient d'être donné lecture que vous êtes coupable d'avoir entre-

tenu des intelligences et envoyé des correspondances à des ennemis de la France. Je vous préviens que vous avez le droit de dire tout ce que vous jugerez utile à votre défense. Y avait-il longtemps que vous étiez en France quand vous avez été arrêté ?

R. Il y avait huit jours environ ; je venais de Bordeaux, où j'avais débarqué en revenant d'Angleterre. Je suis arrivé le soir de Bordeaux à Orléans ; après avoir soupé, je suis parti à pied pour Bourges.

D. Où vouliez-vous aller ?

R. En Suisse.

D. Ce n'était pas tout à fait le chemin. Comment se fait-il que vous, officier prussien, vous vous trouviez à cet endroit, voyageant en touriste, pendant que votre pays est en guerre avec la France ?

R. J'étais parti de mon pays avant la déclaration de guerre ; j'avais quitté le service pour cause de maladie et j'étais allé en Angleterre pour trouver un emploi ; mais comme je ne parlais pas la langue, j'ai dû repartir de Londres, et j'allais chercher fortune à Genève quand j'ai été arrêté.

D. Au moment de votre arrestation, vous avez tout avoué ; vous avez reconnu que vous envoyiez en Prusse des renseignements sur la configuration des bords de la Loire ?

R. Pardon, j'écrivais des notes sur l'état des esprits, j'envoyais ces notes à mes parents et non pas au gouvernement.

D. Vous étiez seul ?

R. Absolument seul. Je n'avais pas de mission. J'écrivais pour mes parents des impressions de voyage. Voyez-vous, je croyais, et tout le monde en Prusse croyait qu'il n'y avait pas en France d'enthousiasme pour la guerre. Je me suis convaincu du contraire, et je l'ai écrit chez moi.

D. Quand on vous a arrêté vous avez dit : « La France n'est pas armée, vos mobiles sont incapables de nous résister, vos anciens soldats ne pourront pas les rejoindre à temps. »

R. C'était une conversation. Ce monsieur m'a parlé de la guerre, je lui ai répondu d'après ce que j'avais lu dans les journaux français et belges.

D. On n'a rien trouvé dans votre porte-feuille ; vous avez fait disparaître tous les papiers qui pouvaient vous compromettre. On n'a trouvé qu'un portrait-carte avec des lignes d'écriture annonçant une intention de suicide.

R. Ces lignes ne sont pas de moi. Elles étaient sur la carte quand on me l'a donnée.

D. Vous n'aviez sur vous que dix centimes.

R. C'est vrai ; je devais recevoir de l'argent à Gien, de la personne de Paris qui se chargeait de faire parvenir mes lettres à mes parents. Depuis que j'avais dû quitter le service pour cause de maladie, ma famille m'envoyait de l'argent.

D. Le service d'espion est plus fatigant souvent que celui d'officier. (Mouvement de l'accusé). Je vous fais un certain honneur en vous traitant d'espion. Si vous ne l'étiez pas, que faisiez-vous seul, sans ressources apparentes, à Gien ? Si vous n'êtes pas espion, vous êtes un malfaiteur. Croyez-moi, vous avez tort de revenir sur vos premiers aveux. Vous parlez alors franchement comme un officier.

R. J'ai soutenu que je n'étais pas espion. Quel intérêt aurait le gouvernement prussien à savoir ce qui se faisait à Orléans où ne se portera pas la guerre !

D. Nous n'avons pas à examiner les motifs de la Prusse. Elle envoie des espions partout, jusqu'au fond de la Bretagne. Vous même avez avoué que vous envoyiez des notes sur l'état des esprits. Il pourrait être utile, par exemple, de savoir comment les populations répondaient à l'appel de guerre qui se fait en ce moment.

R. Je répète que les renseignements que j'envoyais ne sont pas compromettants. Je faisais ce que font les correspondants de journaux, pas autre chose.

D. Je le répète, vos premières déclarations étaient plus nettes. C'était le langage d'un soldat. Vous ne gagnerez rien à les rétracter.

L'interrogatoire est terminé.

M. le commissaire impérial prend la parole pour soutenir l'accusation.

L'audience continue.

P. S. — Deux heures. — Après une délibération de dix minutes, le Conseil a déclaré à l'unanimité l'accusé coupable, et l'a condamné à la peine de mort.

L. de C. — La Liberté.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

ANONYME

16, place Vendôme, — Paris

Opérations de banque et de bourse ; Emissions, — souscriptions ; Négociation de toutes valeurs ; Participations aux Emprunts publics ; Arbitrages permanents pour les porteurs de titres sans revenus. — Renseignements spéciaux à ce sujet.

Pour le conseil d'administration,

Le président,

C^{te} d'Espèques,

Député au Corps législatif.

BULLETIN COMMERCIAL

Dépêche télégraphique.

Service spécial du Courrier de Roanne

Rouen, le 19 août, 6 h. 25 m.

Affaires toujours très-calmes. Les prix, très-irréguliers ces deux dernières semaines, sont aujourd'hui bien tenus à la côte que voici :

Chaine 26 Amérique pur	3.30
Id. 28 id.	3.40
Trame 26 id.	3.20
Id. 28 id.	3.30

Havre.—vente : 750 balles—très-ordinaire 98.

Liverpool.—vente : 8,000 balles.

Roanne.—Expéditions de la semaine : 1000 pièces.

MERCURIALE Lapalisse, Roanne.

	Jeudi 25	Vend. 26
Froment, 1 ^{er} q. d. déc.	4 10	4 15
Froment, 2 ^e qualité.	4 00	4 00
Froment, 3 ^e qualité.	3 90	3 85
Seigle, 1 ^{er} qualité...	3 »	2 85
Seigle, 2 ^e qualité...	2 90	2 75
Seigle, 3 ^e qualité...	2 80	2 65
Orge, double décal...	2 75	2 85
Colza	0 00	2 25
Avoine	2 25	2 25
Haricots	6 00	6 00
Farine, 1 ^{er} qté. 125 k.	61 »	56 00
Farine, 2 ^{me} qualité.	58 »	53 00
Farine, 3 ^e q. barilletée	»	50 00
Pain blanc, le kil...	0 42	0 50
Pain bis	0 37	0 40
Pain de ménage	0 32	0 36
Foin, les 100 kil	20 »	16 00
Paille	7 »	8 00
Oeufs, la douzaine...	0 50	
Beurre, les 500 gr...	1 15	

Pour tout ce qui doit être signé,

Le gérant, V. CARTAY.

ANCIENNE MAISON MAURY ET DUMAS, A NIMES
DIX ANS DE GARANTIES
MANUFACTURE DE PIANOS

Médaille d'or, 1er prix, Diplôme d'honneur, 1861, hors concours, 1862

DUMAS FILS ET COLIN

Inventeur du système Lévigra de Piano expressif et du Piano à Barrages en fer, genre américain, système A. Dumas fils et Colin. Breveté en France et à l'étranger, (s. g. d. g.)

Seul représentant à Roanne, M. CANU-ANDRÉA, élève du conservatoire, et membre de la Société des sciences, arts, et belles lettres de Paris, professeur de chant, piano et harmonie, 30, rue Impériale.

Suivant toujours les traditions et marchant sur les traces de nos prédécesseurs, nous venons encore d'ajouter à nos brevets de pianos Lévigra et mutisme, celui de Pianos à Barrages en fer genre américain.

Nous avons été frappés de la puissance de son des pianos américains, dont on a tant parlé à l'Exposition universelle. Mais deux choses nous ont beaucoup frappés de ces instruments : ce sont d'abord, au point de vue de l'art, leur sonorité criarde et métallique, et, ensuite, au point de vue commercial, leur prix exorbitant.

Dans les pianos américains, la solidité et la sonorité sont obtenues au moyen d'un barrage en fer plein fixé sur le devant de l'instrument, au-dessus de la table d'harmonie et des cordes ; dès lors, on comprend aisément que les vibrations de la table et des cordes se communiquent à cette épaisse armature de fer qui, elle-même, entre en vibration et renforce le son, mais d'une manière désagréable : de la leur sonorité criarde et métallique.

Pour obvier à ces inconvénients, et après un travail consciencieux et des essais multipliés, nous sommes arrivés à fabriquer un instrument réunissant toutes les qualités des pianos américains, tout en évitant les défauts précités, c'est-à-dire que nous avons obtenu une sonorité douce et brillante, et, chose non moins importante, le bon marché ; en un mot, c'est le perfectionnement des pianos américains.

Ainsi, dans notre fabrication, le cadre ou barrage en fer remplace ce qu'en terme de facture on appelle la grille du piano.

La table d'harmonie et les cordes sont donc entièrement libres, la sonorité ainsi obtenue n'a plus rien de métallique, le son en est doux et velouté comme dans les pianos ordinaires. Quant à l'intensité du son, elle est égale et même supérieure à celle que l'on obtient dans les pianos américains. Ces pianos, en un mot, répondent comme volume de son aux pianos à queue de moyen format.

Ces pianos, par leur construction si particulière, sont d'une solidité à toute épreuve, ainsi les garantissons-nous dix ans sur facture.

Nous les vendons avec ou sans lévi grave et mutisme à la volonté de l'acquéreur.

L'appareil dit Lévigra, qui a mérité les approbations citées ci-dessus, fonctionne au moyen d'une clé dont l'extrémité est placée immédiatement après le fronton du clavier, vers le dessus. Il suffit de tourner de gauche à droite pour augmenter d'une manière progressive la résistance du clavier, et de droite à gauche pour le ramener à son état primitif.

Outre la résistance de la clé, qui indique quand on doit s'arrêter, la marche et les points d'arrêt de l'appareil sont encore indiqués par une pièce graduée qui glisse sur le bloc même de la clé.

Le mécanisme par lequel MM. Dumas fils et Colin parviennent à grandir la résistance du clavier est très ingénieux et peut avoir, dans certains cas, des avantages incontestables. Je me fais un plaisir de constater ce nouveau progrès dans la facture instrumentale.

Le COUPEY *, Professeur de piano au Conservatoire de Paris. J'approuve complètement l'invention de MM. Dumas fils et Colin.

Messieurs, Je suis heureux de pouvoir vous offrir mes sincères compliments pour votre ingénieuse idée. Je désire que tout le monde soit de mon avis pour affirmer qu'il y a là vraiment un grand service rendu à tous nos jeunes pianistes.

Messieurs, J'ai été instantanément séduit par l'appareil de MM. Dumas fils et Colin, comme on l'est par une pensée véritablement ingénieuse et par une chose vraiment trouvée. C'est un procédé très pratique et qui conduit par une échelle très-ingénieusement graduée à la complète indépendance des doigts.

Messieurs, Vous m'avez fait un grand plaisir par votre excellent piano Lévigra et mutisme : sa forme en est agréable et le Lévigra rend la pratique beaucoup plus utile encore aux doigts. Il est fort désirable que votre ingénieuse invention se propage ; les pianistes y trouveront un profit certain, en acquérant par un moyen les qualités des touches : sécurité, précision et souplesse, lesquelles, soit dit sans manquer à personne, manquent souvent.

Je me plais à croire que vous serez récompensés du service que le mécanisme du Lévigra rend à l'art du piano, et vous prie d'agréer, chers messieurs, mes meilleurs remerciements, avec l'assurance de mes sentiments distingués.

Rome le 14 Janvier 1867. F. LISTZ, C. + *, + + +.

Messieurs, Je vous remercie de m'avoir fait connaître votre ingénieuse mécanique. J'ai la conviction que le Lévigra est appelé à donner un excellent résultat, et que vous avez rendu un véritable service à tous nos jeunes pianistes.

BERTINI jeune, Pianiste-Compositeur.

Messieurs, Je me fais un véritable plaisir d'approuver l'ingénieuse et utile invention que vous avez bien voulu me soumettre. Votre procédé, pour faire acquiescer graduellement au clavier un degré de résistance plus grand, me semble tout à fait nouveau et complet. Je crois que l'usage de votre invention est appelé à se généraliser et peut rendre de véritables services à l'étude du piano.

MARMONTEL *, Professeur de piano au Conservatoire de Paris.

Je partage l'opinion de M. Marmontel, sur le nouvel appareil de MM. Dumas fils et Colin.

Anglaise THOMAS O. *,

Messieurs, Je suis certain que, par l'emploi du Lévigra, l'élève doit acquérir la parfaite indépendance des doigts, la force, la légèreté, l'énergie, la souplesse, et enfin l'exécution irréprochable du maître.

Messieurs, C'est avec l'empressement le plus vif et le plus sincère que je vous donne ces lignes pour vous témoigner mon approbation pleine et entière. Votre mécanisme m'a paru très-réussi et devoir rendre des services véritables à l'étude du piano.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, Je suis certain que, par l'emploi du Lévigra, l'élève doit acquérir la parfaite indépendance des doigts, la force, la légèreté, l'énergie, la souplesse, et enfin l'exécution irréprochable du maître.

Messieurs, C'est avec l'empressement le plus vif et le plus sincère que je vous donne ces lignes pour vous témoigner mon approbation pleine et entière. Votre mécanisme m'a paru très-réussi et devoir rendre des services véritables à l'étude du piano.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Messieurs, C'est avec le plus grand plaisir et la plus agréable surprise que j'ai examiné votre Lévigra. Voici pourquoi : J'ai toujours rêvé que l'on s'occupât de trouver le moyen de procurer au pianiste une exécution facile sur tous les pianos.

Changement de domicile GRAVILLON

Chemisier Demeurant actuellement rue des Bourrasnières, 32 EN FACE LE COLLEGE Chemises sur commande et à faire.

Un Boulanger voudrait trouver un emploi en rapport avec sa profession soit dans un hospice, soit dans toute autre maison de la ville de Roanne ou des environs. S'adresser au bureau du journal. 77

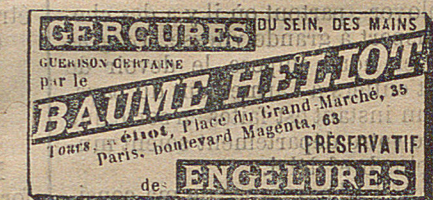
CUVES EN CHÊNE

A 5 fr. l'hectol. et au-dessus suivant capacité Ces cuves en bois parfaitement sec, cerclées en fer et bien confectionnées ne laissent rien à désirer. S'adresser chez MM. Guillet fils et Cie, marchands de bois au Coteau. 50

FONDS DE BONNETERIE

A VENDRE DE SUITE S'adresser à M. C. BOCHARD, rue des Bourrasnières, 12, à Roanne. Facilités pour le paiement. 6-1 56

Une Maison du Midi faisant les Vins fins et ordinaires demande UN BON REPRÉSENTANT pour la clientèle bourgeoise et le demi gros ; s'adresser au bureau du journal. 63



A Roanne, pharmacies GERBAY et GARNIER, rue du Collège, 606 12-10



Roanne, GARNIER, 30, rue du Collège ; à St-Etienne, E. DELPY, 23, rue St-Louis. 12-7 783

104, rue Richelieu, 104

LE MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS

Liste officielle des Tirages, Revue de la Bourse, Renseignements financiers. Gérant: P. MASSY.

104, rue Richelieu, 104

On s'abonne à Lyon, 4, rue de l'Impératrice, à la succursale du Moniteur des Tirages financiers. 781

Roanne, imprimerie Marion et Vignal.

On s'abonne à Lyon, 4, rue de l'Impératrice, à la succursale du Moniteur des Tirages financiers. 781

Roanne, imprimerie Marion et Vignal.

On s'abonne à Lyon, 4, rue de l'Impératrice, à la succursale du Moniteur des Tirages financiers. 781

Roanne, imprimerie Marion et Vignal.

On s'abonne à Lyon, 4, rue de l'Impératrice, à la succursale du Moniteur des Tirages financiers. 781

Roanne, imprimerie Marion et Vignal.

On s'abonne à Lyon, 4, rue de l'Impératrice, à la succursale du Moniteur des Tirages financiers. 781

Roanne, imprimerie Marion et Vignal.

COMPAGNIE PREMIERE DES HALLES

Marchés et Abattoirs de la ville de NAPLES. Le Conseil d'Administration à l'honneur de prévenir MM. les porteurs d'obligations que le coupon d'intérêt n° 4, échéant le 31 juillet courant, sera payé à partir dudit jour à la caisse de la Compagnie, 2, rue Meyerberg, à Paris. — Le montant de ce coupon est de 5 fr. 92 c. déduction faite de la retenue de 08 centimes au profit du Trésor.

A LOUER POUR LA TOUSSAINT UN VASTE LOCAL

SERVANT ACTUELLEMENT D'IMPRIMERIE S'adresser à MM. MARION et VIGNAL, rue Impériale, 70.

A VENDRE A L'AMIABLE

Pour entrer en jouissance de suite. UNE TRÈS-JOLIE Maison de campagne Située au bourg de Villerest

Cette maison, formant un bel appartement de 5 pièces tapissées, avec cheminées de marbre, est entièrement neuve et jouit d'une vue très-agréable. Elle est bâtie au milieu d'un clos de vigne, avec un jardin fantaisie, planté d'un grand nombre d'arbres fruitiers et d'agrément. On donnera toutes facilités pour le paiement. Pour les renseignements, s'adresser à M. AUROUX, notaire à Roanne. 4

MUSCULINE-GUICHON

POTIONS ALCOOLIQUES Préparées au Monastère de Notre-Dame-des-Joannes (lin). La Musculine-Guichon est un remède souverain pour combattre les affections chroniques, le Diabète, l'Anémie, la Dyspepsie, la Neurasthénie, les Pertes séminales, les Hémorrhagies, les Phlegmes, le Catarrhe de la Vessie, le Rhumatisme et le Consommation. — Le Flacon, 9 fr. — Traitement complet, pour 18 jours, 50 fr. S'adresser au pharmacien du Monastère. Dépôt: chez GARNIER, pharmacien, rue du Collège, 20

A VENDRE

Avoinnes, Foin et Paille S'adresser à M. GRIVOLAT Magasin Limousin, à Roanne. 86

DÉPOT DE FOURRAGES

DE TOUTES QUALITÉS Chez le sieur DENIS, aubergiste au Petit-Coteau. 391

M. BONNET FILS

Epicier AU FAUBOURG DE CLERMONT ROANNE (Loire) Prévient le public qu'il va monter à son domicile un atelier pour le forage des puits. Il opérera lui-même à des prix modérés. 78

GOUDRON EN LIQUEUR

de DESHAYES, pharmacien à Vendôme. QUALITÉ SUPÉRIEURE. — RÉDUCTION DE PRIX. Le flacon, 1 fr. 60; le 1/2 flacon, 1 fr. MAUX DE DENTS Guérison instantanée et plombage par le Baume sédatif Chantard. Prix: 1 fr. 50. Dépôt à Roanne, chez M. GARNIER, pharmacien. 789

ELIXIR DU COIRON

3 MÉDAILLES DE 1re CLASSE Premier apéritif et digestif de table COMPAREZ ET JUGEZ

Mais à l'eau, l'Elixir du Coiron est plus apéritif que l'absinthe et remplace les effets pernicieux de celle-ci par des propriétés bienfaisantes. Pris après les repas, il est plus tonique que la chartreuse ; il stimule et dégage l'estomac et dissipe instantanément les aigreurs. A ces effets bienfaisants, constatés par 4 jurys successifs, l'Elixir du Coiron joint un goût délicieux et une composition rigoureusement invariable. 36 fr. les 12 litres pris en fabrication 60 fr. rendus franco de tous frais à domicile. Chaque bouteille porte le cachet et la signature de M. Deleuze fils aîné le seul fabricant à Villeneuve de Berg (Ardèche) Se vend au détail, chez M. MARVALLIN, liquoriste, rue Impériale, 78, à Roanne. 592

MACHINES A COUDRE AMÉRICAINES (systeme Singer) perfectionnées construites par CALLEBAUT, fournisseur breveté de S. M. l'Empereur. Deux grands diplômes d'honneur. ROANNE, S. QUAI DE L'ILE A LA MÈRE, ADRESSEZ-VOUS On demande des Ouvrières pour la broderie en soie, 66

FONDS A PLACER PAR OBLIGATION HYPOTHÉCAIRE OU TRANSPORTS DE CRÉANCES S'adresser hôtel Saint-Louis, dépôt de Saint-Alban. A ROANNE. 4-1 48

A Vendre d'Occasion UNE MACHINE A VAPEUR VERTICALE DE LA FORCE DE 4 CHEVAUX AVEC SES ACCESSOIRES Le tout presque neuf S'adresser au bureau du journal. 4-1 57